

Guide de la Vie scolaire



En septembre, tu entres en classe de 6ème et nous serons heureux de t'accueillir !

Ce n'est pas uniquement un simple changement de classe comme les années précédentes, c'est aussi la découverte d'un nouvel univers pour toi : des nouveaux lieux, des professeurs différents, des nouvelles disciplines...

Au collège tu vas découvrir le service Vie Scolaire et les personnels qui y travaillent. Ce petit guide a été conçu pour t'expliquer leurs missions et en quoi ils vont pouvoir t'aider dans ta scolarité.

Pour l'instant, tes parents et toi devez-vous posez beaucoup de questions. Ne t'inquiète surtout pas, nous allons tout t'expliquer !

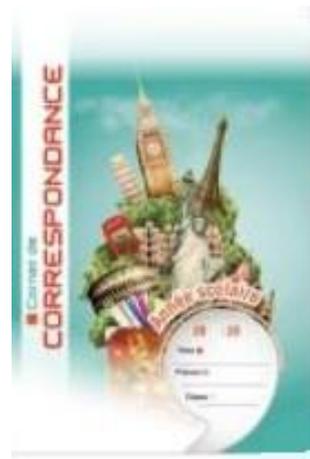


La vie scolaire se compose de la **conseillère principale d'éducation (CPE)** et des **assistants d'éducation** aussi appelés les **surveillants**. Ils sont là pour t'aider et t'écouter. Le premier travail de l'équipe Vie Scolaire est de s'assurer que tu es bien présent au collège tous les jours et que tout se passe bien.

La conseillère principale d'éducation (CPE) : elle dirige l'équipe Vie Scolaire et de nombreuses choses telles que : les absences et retards, le suivi des élèves, les mouvements et les temps libres entre les cours, l'organisation de la cantine et des permanences, de l'animation du collège, le respect du Règlement Intérieur, la sécurité des élèves... Elle assure aussi le lien entre les personnels du collège et les familles des élèves. Elle est également là pour t'aider pour les petits soucis du quotidien : une dispute avec un camarade, une notion vue en classe que tu n'aurais pas compris, un soucis personnel...

Tu peux la rencontrer facilement alors n'hésite pas à aller la voir si tu as un souci au collège ou des questions à poser. Elle sera toujours là pour t'aider.

L'équipe des assistants d'éducation (ou surveillants) : Tu les connaîtras très vite car ils sont très présents au collège. Ils t'encadrent et t'aident tout au long de la journée pendant les récréations, à la cantine, durant tes heures de permanence... Demande de l'aide aux surveillants si tu en as besoin. Tu pourras te rendre au bureau de la Vie Scolaire si tu as une absence ou un retard, si tu as perdu tes affaires... ou si tu as besoin d'aide tout simplement.



Le carnet de correspondance

Ton professeur principal va te donner ton carnet de correspondance que tu compléteras avec lui. C'est un document très important dont tu devras prendre soin !

A l'intérieur de ce carnet, il y a un texte essentiel : le règlement intérieur. Il rassemble les règles du collège qui permettent à tous de vivre ensemble et de travailler correctement au collège. Tu dois absolument le lire attentivement avec ta famille pour bien le comprendre. D'autre part, les adultes du collège se servent de ce carnet pour communiquer avec ta famille et inversement. Il te permet également de justifier tes absences et tes retards.

Tu dois toujours l'avoir dans ton cartable car tu dois le présenter pour entrer et sortir du collège mais aussi dès qu'un adulte te le demande.

Si tu l'oublies trois fois, tu seras puni d'une heure de retenue. Alors sois vigilant !

La permanence



La permanence est une heure de ton emploi du temps pendant laquelle tu n'as pas cours. Cette heure est très importante car elle te sert à t'avancer dans ton travail personnel : apprendre tes leçons, préparer tes devoirs... La permanence est surveillée par un assistant d'éducation. Il peut t'aider si tu as des difficultés scolaires : il peut t'expliquer si tu ne comprends pas, te donner des conseils de travail...

Durant cette heure, tu peux aussi aller au CDI pour faire des recherches si tu as un exposé à faire, pour te renseigner sur les métiers, pour lire et emprunter des livres...après l'accord de l'assistant d'éducation et du professeur documentaliste selon les places disponibles.



Les retards et absences

Si tu arrives en retard au collège : tu dois aller au bureau de la vie scolaire pour que l'on te donne une autorisation pour entrer en cours. Fais attention car si tu arrives trop souvent en retard de manière injustifiée (trois fois ou plus) au collège, tu seras mis en retenue ! Alors, règle bien ton réveil !

Lorsque tu es absent : ta famille doit téléphoner au collège le matin pour prévenir le service Vie Scolaire. A ton retour, tu dois te rendre au bureau de la Vie Scolaire avec ton carnet de correspondance. Ta famille doit avoir rempli et signé un « billet rose » justifiant ton absence. Cela est très important car toutes tes absences doivent être justifiées.

Si ta famille change d'adresse et de numéro de téléphone, si tu oublies ton mot de passe Pronote, il faut aussitôt aller voir le secrétariat du collège !

Les casiers

Au collège, le cartable est souvent lourd. Pour préserver ton dos, il y a des casiers pour les élèves qui mangent à la cantine qui sont donnés en début d'année par la CPE. Il faudra acheter un cadenas à clé de préférence.



Comment s'en servir ? En arrivant le matin, tu déposes dans ton casier les cours et les livres de l'après-midi. Tu gardes dans ton cartable tous les cours que tu as le matin. Le midi, tu mets ton cartable dans ton casier. A la reprise de tes cours de l'après-midi, laisse dans ton casier les cours que tu as suivis le matin. En échange, prends ceux de l'après-midi. Pense à bien récupérer toutes tes affaires le soir. Tu ne dois rien laisser dans ton casier.